

**Déclaration citoyenne
du Centre des femmes
La Marie Debout**



Déclaration citoyenne des femmes de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Parce que les femmes comptent pour 52 % de la population de l'arrondissement et de la population de la ville de Montréal;

Parce que les femmes de l'arrondissement gagnent en moyenne 7 000 \$ de moins par année que les hommes et que plus de 48 % d'entre elles vivent sous le seuil du faible revenu;

Parce que les femmes sont à la tête de 77 % des familles monoparentales de l'arrondissement;

Parce qu'à Montréal elles sont les plus grandes utilisatrices des transports en commun et parce qu'elles sont davantage victimes de violence

Mais aussi... Parce que les femmes aiment leur quartier et souhaitent avoir une meilleure qualité de vie

Parce qu'elles voient et ressentent des lacunes, des manques et ont des besoins non comblés

Parce qu'elles ont le droit de parole et qu'elles croient en la démocratie

Parce que quand les femmes font des gains c'est toute la société qui en profite...

Pour notre quartier nous désirons

En matière de logement :

- Que les familles, les personnes seules et les aîné-e-s aient accès à des logements de qualité peu importe leur revenu;
- Que l'on s'assure de préserver une mixité sociale, que tous et toutes se sentent chez soi dans l'arrondissement et que l'on prenne garde à l'embourgeoisement du quartier;

En matière d'environnement urbain :

- Que l'on crée un équilibre entre la nature et le béton. La verdure, les arbres et les plantes sont essentiels à la qualité de vie, à l'environnement et à un aménagement agréable;
- Que l'on respecte le patrimoine historique de l'arrondissement lors de la construction de nouveaux immeubles ou de la rénovation d'immeubles existants;
- Que le fleuve devienne un lieu de loisirs sans frais pour les familles, un endroit de ressourcement pour tous, une oasis de nature en ville et un atout majeur pour l'embellissement du quartier. Que ses berges soient dépolluées et réaménagées à différents endroits pour permettre à tous les résidant-e-s de l'arrondissement d'y avoir accès;
- Que la propreté de l'arrondissement soit une réelle préoccupation;
- Que l'aménagement de la rue Notre-Dame soit fait avec un réel souci de réduire l'impact sur l'environnement et sur la qualité de vie des résidents et résidentes de l'arrondissement;

- Que davantage de résident-e-s puissent avoir accès aux jardins communautaires qui sont source de santé, d'alimentation à faible coût, en plus d'être un loisir abordable;

En matière de sécurité :

- Que les 5 principes de la sécurité urbaine deviennent une préoccupation constante de la Ville et de l'arrondissement :
 - Savoir où l'on est et où l'on va
 - Voir, être vue
 - Entendre, être entendue
 - Pouvoir s'enfuir et obtenir de l'aide si nécessaire
 - Vivre dans un environnement propre et accueillant
- Que les femmes puissent circuler sans danger dans tous les secteurs de l'arrondissement;
- Qu'une sensibilisation soit faite auprès de la population pour revitaliser l'image de la police et que les policier-e-s travaillent avec les citoyen-ne-s;
- Que le dossier prostitution soit une priorité et que soit favorisée une intervention dans laquelle on arrête les clients plutôt que les prostituées et que l'on offre une alternative réelle et du support aux prostituées qui veulent s'en sortir;

En matière de vie communautaire et citoyenne :

- Que la participation citoyenne soit une priorité pour la Ville et l'arrondissement, en travaillant sur l'abolition des obstacles et des freins à la participation citoyenne de toutes les femmes;
- Que soit maintenu et favorisé l'aspect familial du quartier;
- Que l'importance des groupes communautaires de l'arrondissement soit reconnue et que la Ville et l'arrondissement contribuent davantage à leur développement et à leur maintien par l'octroi de subventions, entre autres;
- Que davantage de lieux de débats et de discussions soient offerts aux citoyens et citoyennes de l'arrondissement;
- Que des installations sportives et culturelles soient accessibles à toutes et tous, en plus grand nombre, gratuitement et en offrant des services de qualité;
- Que davantage de structures d'accueil soient mises en place pour les immigrant-e-s afin notamment de lutter contre le racisme;

En matière de transport et mobilité :

- Que le transport en commun devienne un choix de société écologique et accessible pour tous et toutes: tarifs abordables, accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, service efficace et passages fréquents;
- Que la Ville mette en place des moyens pour que cohabitent de façon plus sécuritaire et harmonieuse les cyclistes, les piéton-ne-s et les automobilistes. Que le code de la route soit mieux diffusé et davantage appliqué, que les cyclistes aient accès à davantage de pistes et que la signalisation et les limites de vitesse tiennent compte des piéton-ne-s;

En matière de développement économique :

- Que l'on favorise et soutienne les entreprises d'économie sociale et les commerces de quartier et que l'on limite les magasins à grandes surfaces pour encourager la création d'un arrondissement avec une économie dynamique à échelle humaine;
- Que la sécurité alimentaire et la santé soient une priorité de l'arrondissement quant au développement économique et commercial.

Réalisée par le comité femmes et politique de La Marie Debout, en partenariat avec la CRÉ de Montréal et avec l'aide financière du programme « À égalité pour décider ».